

5 juillet 2016

**PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 5 juillet 2016 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire
M. Patrice Brien, conseiller
M. Denis Vel, conseiller
M. Jacques Jasmin, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
M. Maurice Boudreau, conseiller

Absent : M. Marc Gilbert, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Quatre résidents sont présents.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 juin 2016;
4. Suivi au procès-verbal;
5. Approbation des comptes payables, Rapport des dépenses durant le mois s'il y a lieu;
6. Correspondance;
7. Suivi démolition du garage;
8. Laissez passer Festival Country-Rétro de Valcourt;
9. Offre de services travaux 142 principale Est;
10. Voirie; engagement d'un étudiant pour les travaux été;
11. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
12. Vacances des employés;
13. Comité :
14. Affaires nouvelles;
15. Période de questions;
16. Levée de la séance;

2016-07-97

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Denis Vel, appuyé par le conseiller Réal Vel et résolu

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que modifié et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est remise à l'assistance
Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.
M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2016-07-98

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2016

Considérant que tous et chacun des membres du Conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal du 7 juin 2016;

Qu'une dispense de lecture du procès-verbal est accordée à Mme René;

Il est proposé par le conseiller Denis Vel et appuyé par le conseiller Réal Vel et résolu

Que le procès-verbal de la séance régulière du 7 juin soit accepté tel que déposé;

M. le maire demande le vote pour l'adoption du procès-verbal tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Retour sur le point suivant:

M. le maire appelle le point suivant.

2016-07-99

5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois ;

Proposé par : Jacques Jasmin

Appuyé par : Denis Vel

Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (= moins TPS et TVQ)

02-110 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 914,14 \$
02-220 SÉCURITÉ PUBLIQUE	- \$
02--320 TRANSPORT	3 069,12 \$
02-414 HYGIÈNE DU MILEU/DÉCHET DOMESTIQUE	11 477,91 \$
02-610 AMÉNAGEMENT ET URBANISME	57,53 \$
02-700 LOISIRS ET CULTURES	6 073,97 \$
02-900 ADMINISTRATION	- \$
03-000 AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	1 294,43 \$
	<hr/>
REMISE FÉDÉRALE	- \$
REMISE PROVINCIALE	- \$
RISTOURNE TPS	901,08 \$
RISTOURNE TVQ	898,90 \$
FTQ	318,79 \$
AJUSTEMENT OU REMBOURSEMENT	192,34 \$
TOTAL	<hr/>
	26 198,21 \$
Dépense durant le mois	38 702,71 \$
Salaire déboursé à la séance du conseil	2 912,05 \$
Salaire déboursé durant le mois	5 531,67 \$
Grand total	<hr/>
	73 344,64 \$

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

7. SUIVI-DÉMOLITION DU GARAGE SITUÉ AU 162 PRINCIPALE EST

Nous avons procédé avec la démolition du garage situé au 162 principale Est, nous savions qu'il y avait possibilité de contamination lors du démantèlement de l'équipement existant resté sur place.
En premier lieu, nous avons fait appel à la compagnie Englobe division Centre régionaux de traitement de sol et par la suite nous avons demandé l'échantillonnage environnemental et la transmission d'un rapport-lettre présentant les conclusions et les résultats.
Nous avons reçu des estimés pour l'exécution des travaux et nous sommes en attente des sommes exactes pour chacun des dossiers.

8. FESTIVAL COUNTRY-RÉTRO DE VALCOURT

Nous avons reçu 20 forfaits pour assister au Festival Country-Rétro de Valcourt, ils seront distribués selon la méthode du premier arrivé.

9. OFFRE DE SERVICES : TRAVAUX AU 142 PRICIPALE EST

Nous avons fait parvenir des demandes à des firmes d'architectes, l'ouverture aura lieu jeudi le 7 juillet 16 à 14h. Une décision sera prise ultérieurement.

10. VOIRIE ENGAGEMENT D'UN ÉTUDIANT POUR LES TRAVAUX D'ÉTÉ

Proposé par Jacques Jasmin
Appuyé par Réal Vel
Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle engage Olivier Brien pour effectuer des travaux d'été sous la supervision de M. Pierre Brien;
Que M. Olivier Brien ne devra pas être seul lors de l'exécution de ses tâches;
QU'il sera rémunéré selon le taux du salaire minimum en vigueur, actuellement il est de 10,75\$/h

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

11. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

12 VACANCES DES EMPLOYÉS

Employés	Semaines
Majella René	17 juillet et 24 juillet
	21 août et 28 août
Pierre Brien	24 juillet
Isabelle Perreault	Mercredi le 20 et 27 juillet
Marguerite Chalifoux	À confirmer

13. COMITÉ

M. Patrice Brien nous informe que la semaine prochaine se tiendra une réunion du comité de Surveillance.

14. AFFAIRES NOUVELLES

Les membres du comité du Sanctuaire, nous informent qu'ils désirent installer une toilette sur la montagne. Ils vont nous revenir avec les détails sous peu.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est remise à l'assistance
Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.
M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 20 h 49.

Mme Majella René, gma 1
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire
« en signant le présent procès-verbal le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »